

## ÉNERGIE ET MINES

## SIGNATURE D'UNE DÉCLARATION D'INTENTION COMMUNE DE COOPÉRATION ALGÉRO-TCHÈQUE

Une déclaration d'intention commune portant sur le renforcement de la coopération algéro-tchèque dans le domaine de l'Énergie et des Mines a été signée, lundi à Alger, a indiqué le ministère du secteur, dans un communiqué.

Cette déclaration a été paraphée par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab et le ministre tchèque de l'Industrie et du Commerce, Jozef Sikela, à l'issue d'une rencontre entre les deux parties au siège du ministère.

A cet effet, les deux parties sont convenues d'examiner les possibilités de coopération entre l'Algérie et la République tchèque dans le domaine des hydrocarbures, notamment l'industrie du gaz à travers la production, le transport et le stockage du GNL, ainsi que dans le domaine du développement du secteur minier et les études géologiques, selon la même source. Lors de cette rencontre, les entretiens ont porté sur l'examen des opportunités de développement des relations de coopération entre les deux pays



dans le domaine de l'énergie et des mines, selon le communiqué. Les deux parties ont passé en revue les

opportunités d'investissement entre les entreprises des deux pays dans tous les segments de la chaîne de

valorisation des hydrocarbures. Selon la même source, les discussions ont également permis de relever les

OPEP+

## ARKAB : «PAS DE DISCUSSIONS EN COURS SUR UNE RÉVISION DE L'ACCORD DU 5 OCTOBRE»

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a réitéré hier l'existence de discussions en cours sur une révision de l'accord conclu par l'Opep et ses alliés (Opep+) le 5 octobre dernier. «Il n'y a pas de discussions en cours sur une révision de l'accord

du 5 octobre dernier. Les décisions de l'OPEP+ sont prises en toute transparence lors des réunions et à l'unanimité de ses membres», a-t-il déclaré à l'APS. «Les spéculations sur d'improbables révisions de niveaux de production de l'OPEP+ sont de

nature à perturber le fonctionnement normal des marchés pétroliers», a souligné le ministre. A rappeler que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés avaient décidé, lors de leur 33<sup>e</sup> réunion ministérielle

tenu à Vienne, de baisser la production pétrolière totale de l'alliance de 2 millions de barils/jour en novembre. L'alliance a également décidé de prolonger la durée de la déclaration de coopération (Doc) jusqu'à fin 2023.

## INTERCONNEXIONS ÉLECTRIQUES DES PAYS DE LA MÉDITERRANÉE DES INSTITUTIONS DES DEUX RIVES SIGNENT «LE PROTOCOLE D'ALGER»

C'est avec une ambition commune, celle d'assurer la sécurité énergétique, tout en contribuant à l'accélération de la transition vers le renouvelable au niveau des deux rives de la Méditerranée, que le groupe Sonelgaz et quatre associations du secteur, ont procédé, hier, à la signature du «Protocole d'Alger».

Ce Protocole, signé par le Comité directeur de l'électricité (COMELC), l'Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME), l'Association des gestionnaires des réseaux de transport de l'électricité méditerranéens (Med-TSO) et l'Association méditerranéenne des agences nationales de maîtrise de l'énergie (MEDENER).

La cérémonie qui s'est déroulée à l'hôtel El-Aurassi, lors des travaux d'une conférence conjointe intitulée «les interconnexions électriques en Méditerranée, facteur d'intégration régionale et catalyseur de la transition énergétique», a vu la présence d'un prestigieux panel d'invités, dont le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, ainsi que ses collègues du gouvernement, de l'Intérieur, Brahim Merad, l'Industrie, Ahmed Zeghfar, l'Environnement et des Énergies renouvelables, Samia Mounafi, l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Badradi, ainsi que les hauts responsables d'organismes régionaux de coopération énergétique, signataires du Protocole d'Alger.

«L'Algérie dispose d'une capacité de production de plus de 25.000 mégawatts, avec un besoin moyen de 12.000 MW et un pic ne dépassant pas les 17.000 MW, ce qui lui permet de proposer sur le marché régional une capacité de 10.000 MW/jour»

entre les deux rives de la Méditerranée, pour répondre aux enjeux régionaux et internationaux».

Situation qui fait que l'Algérie qui est considérée comme productrice dans le domaine de la production du transport et la distribution de l'énergie électrique avec ses

Celui-ci a été paraphé par le crétaire général de Med-TSO, Angelo Ferraro, le SG de COMELC Khaled Nouasri, la SG de l'OME, Nouir Elhonda Allal, et la SG de MEDENER, Roberta Boniotti. Exprimant sa satisfaction quant à l'aboutissement de cet accord, le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjil, a souligné que celui-ci soit «la pierre angulaire d'une organisation régionale ouverte à toutes les associations et organismes actifs dans le secteur, sous la bannière d'une féderation forte et efficace».

Pour lui, cette signature «constitue une nouvelle étape vers la concertation et le renforcement de la coopération entre spécialistes et concessionnaires dans le domaine des systèmes électriques

riches capacités et expertise dans le domaine, «est la mieux qualifiée pour chercher à être un fournisseur important pour les pays de la région» a-t-il dit, soulignant que les autres objectifs inhérents à ce regroupement sont d'assurer «la continuité du développement dans la région méditerranéenne du point de vue technique, économique et environnemental et d'établir une culture du développement durable dans le secteur de l'électricité au niveau régional»

formes de partenariat entre ces associations dans le but de travailler ensemble et d'avancer dans le sens du développement du secteur dans le bassin méditerranéen» a-t-il souligné, ajoutant que Sonelgaz est membre fondateur du COMELC, de Med-TSO et de l'OME. Elle assure la présidence des deux premières organisations et la coprésidence de la troisième.

Abondant dans ce sens, le ministre de l'énergie a souligné le fait que les changements importants qui caractérisent aujourd'hui la scène énergétique mondiale «imposent de grands défis à l'Algérie. Ceux-ci passent notamment par le développement des capacités de production de l'électricité, la diversification du mix énergétique en augmentant le recours aux énergies renouvelables et à l'hydrogène, la promotion de l'intégration industrielle nationale et l'utilisation de la chaîne énergétique en réduisant les coûts et en s'appuyant sur la digitalisation».

Pour Mohamed Arkab, étant donné que l'Algérie «est aujourd'hui considérée comme un fournisseur de gaz sûr et fiable, cela lui permettra d'être un fournisseur d'électricité avec de hautes qualifications». Ceci d'autant que l'Algérie dispose d'une capacité

de production de plus de 25.000 mégawatts, avec un besoin moyen de 12.000 MW et un pic ne dépassant pas les 17.000 MW, ce qui lui permet de proposer sur le marché régional une capacité de 10.000 MW/jour» a-t-il affirmé, précisant qu'«avec la réalisation de l'ambitieux programme de développement des énergies renouvelables, cette capacité pourra être augmentée de 15.000 MW/jour d'électricité propre».

Aussi, comme il le signalera, le projet d'interconnexion électrique directe entre l'Algérie et l'Europe est considéré comme un enjeu stratégique et une priorité pour l'Algérie afin de renforcer ces échanges entre les deux rives. «Nous devons donc œuvrer à coopérer afin de développer la connectivité transfrontalière et les réseaux intelligents dans la gestion de la consommation, ce qui contribuera à réduire le coût pour le consommateur final» a-t-il dit.

Enfin, le ministre signalera le fait que la question la plus urgente sur laquelle devrait plancher cette nouvelle association est de chercher comment établir des partenariats mutuellement bénéfiques entre les pôles nord et sud, face aux défis actuels.

Amel Zemouri

Le projet d'interconnexion électrique directe entre l'Algérie et l'Europe est considéré comme un enjeu stratégique et une priorité pour l'Algérie afin de renforcer les échanges entre les deux rives.